

**ACCORD DE DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ, DE RENONCIATION À LA RÉCLAMATION ET D'ACCEPTATION DES RISQUES**

(ci-après la « Décharge de responsabilité »)

**EN SIGNANT CET ACCORD DE DÉCHARGE, VOUS RENONCEREZ OU CÉDEREZ CERTAINS DROITS LÉGAUX, Y COMPRIS LE DROIT D'INTENTER UNE POURSUITE POUR NÉGLIGENCE, VIOLATION DE CONTRAT OU VIOLATION DE LA LOI SUR LA RESPONSABILITÉ DES OCCUPANTS OU DE RÉCLAMER UNE INDEMNISATION À LA SUITE D'UN ACCIDENT**

**À LIRE ATTENTIVEMENT!**

***Cette Décharge de responsabilité s'applique à toute participation future aux Activités du CAC***

Initiales

**À :** LE CLUB ALPIN DU CANADA (CAC), ALPINE CLUB OF CANADA, CALGARY SECTION; ALPINE CLUB OF CANADA COLUMBIA MOUNTAINS SECTION; THE ALPINE CLUB OF CANADA, TORONTO SECTION; CLUB ALPIN DU CANADA - SECTION OUTAOUAIS; ALPINE CLUB OF CANADA WHISTLER SECTION; ALPINE CLUB OF CANADA YUKON SECTION; GIRLS ON ICE CANADA SOCIETY; et ses dirigeants, responsables, employés, instructeurs, apprentis instructeurs, guides, leaders, membres, chefs d'expédition, bénévoles, agents, contractants indépendants, sous-traitants, représentants, successeurs et ayant droit, participants et organisations participantes à ou associé(e)s aux Activités du CAC telles que définies ci-dessous et SA MAJESTÉ LE ROI DU CHEF DU CANADA, REPRÉSENTÉE PAR L'AGENCE PARCS CANADA (ci-après collectivement dénommés les « **RENONCIATAIRES** »).

**DÉFINITIONS**

Dans cette Décharge de responsabilité, le terme « **Activités du CAC** » inclut toutes les activités, l'hébergement, le transport, les événements et les services fournis, prévus, organisés, menés, parrainés ou autorisés par les Renonciataires et incluent, mais sans s'y limiter : l'alpinisme, l'escalade de rochers et/ou de blocs rocheux, le ski, le surf des neiges, le camping, la randonnée, la course en sentier, l'escalade de glace, la randonnée de haute montagne, la raquette et les autres formes de voyage en arrière-pays; la location et l'utilisation de skis, de planches à neige ou d'autres équipements; les rassemblements; les cours d'instruction et d'orientation; le chargement, le déchargement et le déplacement à bord ou à proximité d'hélicoptères, d'autoneiges, de motoneiges, d'aéronefs à voilure fixe, de motomarines et autres véhicules motorisés; ainsi que les autres activités, événements et services liés ou associés de quelque manière que ce soit à ce qui précède.

**ACCEPTATION DES RISQUES — AVALANCHES, TERRAIN ALPIN, VOYAGE EN RÉGION SAUVAGE, CONDITIONS MÉTÉO,**

Je suis conscient que ma participation aux Activités du CAC comporte de nombreux risques, dangers et périls. Des avalanches ont souvent lieu sur le terrain de certaines Activités du CAC, pouvant être causées par les forces naturelles ou des personnes voyageant sur le terrain. J'accepte et reconnais que les Renonciataires peuvent faillir de prédire si le terrain alpin est sécuritaire pour les Activités du CAC ou si une avalanche peut avoir lieu. Le terrain des Activités du CAC est non sécurisé, non balisé, non inspecté et comporte plusieurs risques, dangers et périls en plus des risques d'avalanche. Ceux-ci incluent, mais sans s'y limiter : corniches, crevasses, falaises, arbres, trous de neige au pied des arbres et souches d'arbres; ruisseaux; rochers; éboulements; blocs rocheux; pièges forestiers; trous et dépressions sur ou sous la surface neigeuse; ravins; conditions d'enneigement instables et difficiles; routes d'autoneige et congères, barrières et autres structures d'origine humaine; vents forts; foudre; immersion dans la neige; défektivité de l'équipement incluant l'équipement associé ou lié à l'escalade, au rappel et à l'assurance; impact ou collision avec d'autres personnes ou objets; glissades, trébuchements et chutes; se perdre ou se trouver séparé de son groupe ou de son guide; rencontres avec des animaux sauvages ou domestiques; rencontres avec une faune ou une flore dangereuse ou venimeuse; hypothermie; problèmes de santé variés découlant d'une exposition prolongée au soleil, de morsures d'insectes, de la fatigue, du stress, de la déshydratation, de l'effort, d'une altitude élevée et d'un manque de condition physique; incluant les autres visiteurs; et **NÉGLIGENCE DE LA PART DES RENONCIATAIRES**.

**JE COMPRENDS QUE LA NÉGLIGENCE INCLUT L'ÉCHEC DES RENONCIATAIRES À PRENDRE DES MESURES RAISONNABLES POUR M'ÉLOIGNER OU ME PROTÉGER, OU M'AVERTIR DES RISQUES, DANGERS ET PÉRILS DE PARTICIPER AUX ACTIVITÉS DU CAC.**

Je suis conscient que la communication en terrain alpin est difficile, et que dans l'éventualité d'un accident ou d'une maladie, il est possible que les secours et les soins médicaux ne soient pas disponibles. Les conditions météorologiques alpines peuvent être extrêmes et changer rapidement de manière imprévisible, augmentant les risques de se déplacer par hélicoptère, autoneige ou motoneige.

**AVIS AUX SURFEURS DES NEIGES ET AUX SKIEURS DE TÉLÉMARK — RISQUE ACCRU**

Contrairement aux systèmes de fixations/bottes de ski alpin, les systèmes de fixations/bottes de planche à neige et certains systèmes de fixations/bottes de télémark ne sont pas conçus ou prévus pour être libérés et ne seront pas libérés dans des circonstances normales. L'utilisation sans stoppeurs d'une courroie de sécurité ou d'un dispositif de maintien par les surfeurs des neiges ou les skieurs de télémark augmentera le risque de mortalité en cas d'avalanche.

**ACCORD DE DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ, DE RENONCIATION À LA RÉCLAMATION ET D'ACCEPTATION DES RISQUES**

(ci-après la « Décharge de responsabilité »)

**EN SIGNANT CET ACCORD DE DÉCHARGE, VOUS RENONCEREZ OU CÉDEREZ CERTAINS DROITS LÉGAUX, Y COMPRIS LE DROIT D'INTENTER UNE POURSUITE POUR NÉGLIGENCE, VIOLATION DE CONTRAT OU VIOLATION DE LA LOI SUR LA RESPONSABILITÉ DES OCCUPANTS OU DE RÉCLAMER UNE INDEMNISATION À LA SUITE D'UN ACCIDENT**

**À LIRE ATTENTIVEMENT!**

***Cette Décharge de responsabilité s'applique à toute participation future aux Activités du CAC***

Initiales

JE SUIS CONSCIENT DES RISQUES, DANGERS ET PÉRILS ASSOCIÉS À LA PARTICIPATION AUX ACTIVITÉS DU CAC ET J'ACCEPTÉ LIBREMENT ET ASSUME ENTIÈREMENT TOUS CES RISQUES, DANGERS ET PÉRILS AINSI QUE LA POSSIBILITÉ DE BLESSURES PERSONNELLES, DE DÉCÈS, DE DOMMAGES AUX BIENS OU PERTES EN RÉSULTANT.

**ACCORD DE DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ**

Considérant que **LES RENONCIATAIRES** me permettent de participer aux Activités du CAC, j'accepte, par la présente, ce qui suit :

**1. DE RENONCER À TOUTES LES RÉCLAMATIONS** que j'ai ou pourrais avoir à l'avenir contre **LES RENONCIATAIRES** et d'**EXONÉRER LES RENONCIATAIRES** de toute responsabilité pour toute perte, tout dommage, toute dépense ou blessure incluant le décès que je pourrais ou que mes plus proches parents pourraient subir du fait de ma participation aux Activités du CAC, **POUR QUELQUE CAUSE QUE CE SOIT, INCLUANT LA NÉGLIGENCE, LA VIOLATION DE CONTRAT OU LA VIOLATION DE TOUT DEVOIR DE DILIGENCE FIXÉ PAR LA LOI OU AUTRE, INCLUANT TOUT DEVOIR DE DILIGENCE D'UN OCCUPANT PAR LES RENONCIATAIRES SELON TOUTE LOI APPLICABLE SUR LA RESPONSABILITÉ DES OCCUPANTS.** JE COMPRENDS QUE LA NÉGLIGENCE INCLUT L'ÉCHEC DES RENONCIATAIRES À PRENDRE DES MESURES RAISONNABLES POUR M'ÉLOIGNER OU ME PROTÉGER, OU M'AVERTIR DES RISQUES, DANGERS ET PÉRILS DE PARTICIPER AUX ACTIVITÉS DU CAC

2. Cette Décharge de responsabilité entre en vigueur et lie mes héritiers, mes plus proches parents, exécuteurs et successeurs personnels, administrateurs, ayant droit et représentants, en cas de décès ou d'inaptitude;
3. Cette Décharge de responsabilité et tous les droits, devoirs et obligations entre les parties de cette Décharge de responsabilité doivent être gouvernés et interprétés uniquement en conformité avec les lois de la province ou du territoire dans lequel les Activités du CAC ont lieu, hors de toute autre juridiction; et
4. Tout litige impliquant les parties de cette Décharge de responsabilité devra être présenté uniquement à l'intérieur de la province ou du territoire dans lequel les Activités du CAC ont eu lieu, et doit rester sous la juridiction exclusive des autorités de la cour de cette province ou de ce territoire.

En concluant cette Décharge de responsabilité, je ne me fie à aucune déclaration ou représentation orale ou écrite faite par les Renoncitaires concernant la sécurité de ma participation aux Activités du CAC, autre que ce qui est énoncé dans cette Décharge de responsabilité.

**JE CONFIRME AVOIR LU ET COMPRIS CETTE DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ ET CONFIRME QU'EN SIGNANT CETTE ENTENTE JE RENONCE À CERTAINS DROITS LÉGAUX QUE MES HÉRITIERS, PLUS PROCHES PARENTS, EXÉCUTEURS ET SUCESSEURS PERSONNELS, ADMINISTRATEURS, AYANT DROIT, REPRÉSENTANTS ET MOI-MÊME POURRAIENT AVOIR CONTRE LES RENONCIATAIRES. JE RECONNAIS QUE CETTE DÉCHARGE DE RESPONSABILITÉ S'APPLIQUE À TOUTE PARTICIPATION FUTURE AUX ACTIVITÉS DU CAC.**

**J'ai lu la Décharge de responsabilité imprimée ci-dessus et accepte d'être lié par ces conditions.**

Nom du participant		Signature du participant (Signature du tuteur légal dans le cas d'un mineur)	
Date (jj/mm/aaaa)	Contact en cas d'urgence	Témoïn (nom et signature)	